

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2025

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT
D'EMPLOI - (N° 1326)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° AS195

présenté par
M. Viry, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« peuvent être être embauchées par les »,

les mots :

« , sont éligibles à l'embauche au sein des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.